



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Bureau des migrations et de l'intégration

**Notification d'un arrêté portant sur le transfert d'un demandeur d'asile
aux autorités responsables de l'examen de sa demande d'asile**

NOM, prénom : *Abouh*

Date et lieu de naissance : *17/01/1984*

Adresse (ou domiciliation) : *PRAHDA ADOMA Zac-César route de Châteauroux 18570 le Subdray*

En application des règlements UE n° 604/2013 du Conseil du 26 juin 2013, établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile, et CE n° 1560/2003 de la Commission du 2 septembre 2003 modifié, j'ai demandé aux autorités italiennes d'assumer la responsabilité de l'examen de votre demande d'asile.

Sur le fondement des règlements précités, les autorités italiennes ont reconnu leur responsabilité dans l'examen de votre demande d'asile.

En conséquence, je prends à votre encontre, en application de l'article L. 742-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, une décision de transfert aux autorités italiennes.

Cette décision est exécutoire d'office.

Le laissez-passer nécessaire pour quitter le territoire vous sera remis à cette occasion.

Vous pouvez présenter vos observations, avertir un conseil ou une personne de votre choix.

Je vous remets:

- Un exemplaire de la présente notification.
- Une copie de la décision de transfert mentionnant les voies et les délais de recours.
- Un exemplaire de la décision des autorités de l'Etat membre en charge de votre demande d'asile.

Notification effectuée par

Le *11/09/17* à *12* h *20*

À la préfecture de *Bourges* en présence de *Isabelle Labrousse*
Traducteur en langue : *ARABE*

Signature de l'interprète

Signature de l'intéressé(e)

*Ism interprète
par téléphone*